la vie brève

Théâtre de l'Aquarium

LIVRET / ÉVÉNEMENTS PRIVÉS

Théâtre de l'Aquarium, Cartoucherie (bois de Vincennes) 75012 Paris www.theatredelaquarium.net

Elaine Méric, directrice du développement
06 64 41 21 12 elaine@laviebreve.fr

THÉ
ÂTRE DE
L'AQUA
RIUM

la vie brève – Théâtre de l'Aquarium

la vie brève est un ensemble artistique fondé en 2009, qui dirige le Théâtre de l'Aquarium, à la Cartoucherie, en réponse à un appel à projets lancé conjointement par la Mairie de Paris et le Ministère de la Culture en 2019. C'est un lieu de création et de recherche, dédié au théâtre et à la musique, qui ouvre au public trois mois par an dans le cadre du festival BRUIT, initié en 2019 par la vie brève.

Le Théâtre de l'Aquarium est situé à la Cartoucherie, dans le bois de Vincennes et le 12ème arrondissement de Paris. La Cartoucherie est composée d'anciennes fabriques de munitions militaires réaménagées en théâtres depuis le début des années 70. Cinq structures y sont aujourd'hui implantées, dont la vie brève, qui y déploient des activités de création et de représentation de théâtre, musique et danse.

La Cartoucherie est mitoyenne du Parc Floral. Outre le caractère exceptionnel de ses bâtiments, c'est un lieu à la fois protégé et accessible, qui dispose d'une « prairie » centrale, de chemins piétons et cyclables bordés d'arbres, d'un grand parking et d'accès camions aisés.

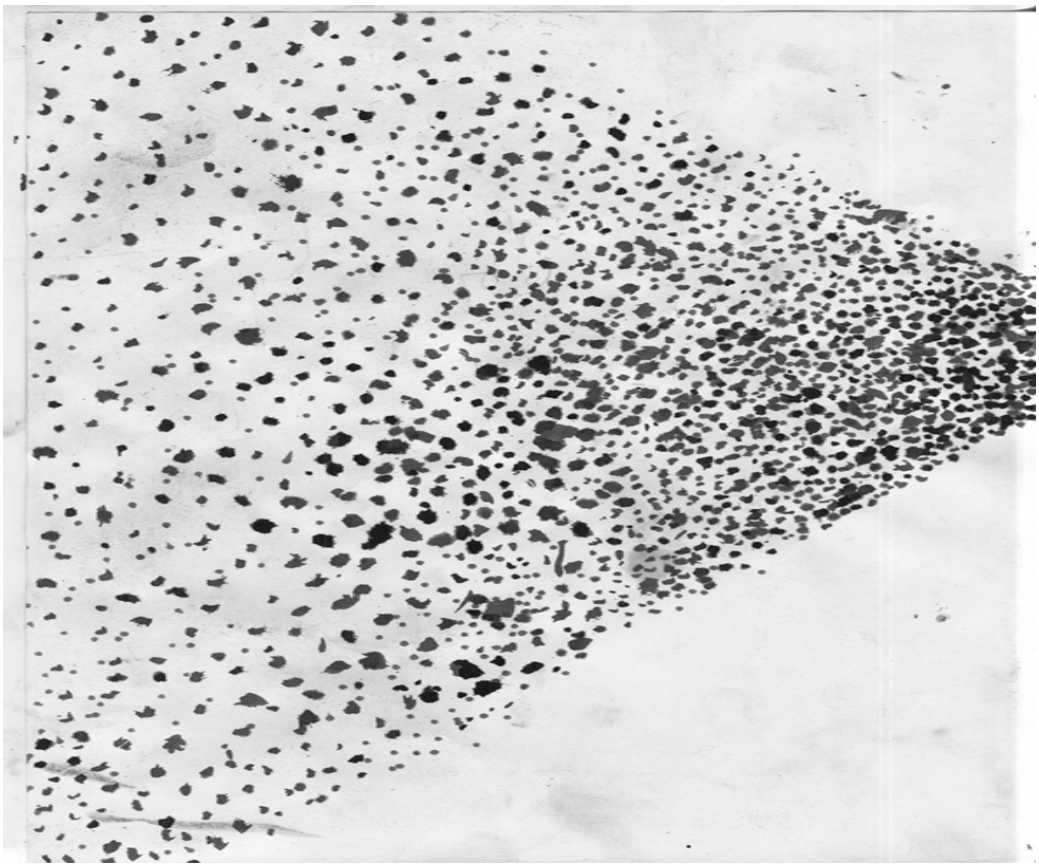

Contact, accès au site

---

la vie brève – Théâtre de l'Aquarium
Cartoucherie, route du champ de manœuvre
75012 Paris
Tel : 01 43 74 72 74
www.theatredelaquarium.fr
Elaine Méric, directrice du développement : elaine@laviebreve.fr / 06 64 41 21 12
Catherine Faggiano, administratrice : catherine@theatredelaquarium.net

Métro
Métro Château de Vincennes (terminus de la ligne 1).
Sortie n°3 en tête de train I station Château de Vincennes puis prendre le bus RATP n°112 qui circule tous les jours et toutes les 20 minutes, descendre au 4e arrêt Cartoucherie.

Bus
Ligne 201, arrêt Plaine de la Faluère à 5 minutes de marche, en empruntant la route du champ de manœuvre.

Cycliste
En vélib, il y a une station à l'intérieur du parking de la Cartoucherie. Deux stations sont situées à moins de 10 minutes à pied : Pyramide, ou Tremblay Insep.

Automobiliste
Esplanade du Château de Vincennes, puis suivre la direction Cartoucherie.
Le parking à l'intérieur de la Cartoucherie est gratuit.
ATTENTION : le dimanche, l'accès par la route est fermé aux automobilistes.

Fiches techniques des espaces

Le Théâtre de l'Aquarium est un espace de 2 500 m2 incluant deux salles équipées de gradins, des loges, un hall d'accueil avec un bar, une cuisine, un atelier de stockage, des espaces de bureau.
Un plan général est en annexe, également disponible en version autocad.

Les espaces disponibles à la location

- **Le hall (15M de profondeur x 18M d'ouverture)**

D'une superficie de 270 m2 (soit 15M de profondeur x 18M d'ouverture), le hall peut accueillir 150 personnes assises et 200 personnes debout.
Le hall est équipé d'un comptoir de bar d'une longueur de 6M, qui peut être mis à la disposition de votre traiteur en cas de privatisation.
Une cuisine d'une superficie de 30 m2, fermée et attenante à l'arrière du bar peut également être mise à disposition, mais nos matériels, vaisselle, électroménager et stocks ne peuvent pas être utilisés par vos soins.
Un espace de toilettes composé de 4 cabines de toilette, dont 1 PMR et 4 urinoirs.

BORE

Accroches

Les possibilités d'accroche d'équipements scéniques dans le hall sont limitées, mais envisageables, pour de l'éclairage, de la sonorisation d'ambiance et de la vidéo-projection, en tenant compte des dimensions de l'espace.

Puissance électrique

- 3 lignes directes (1 x 2 Kw et 2 x 3 Kw)
- 12 lignes graduées, actuellement occupées par l'éclairage et sonorisation d'ambiance (12 x 2 Kw)

Un plan de la petite salle est disponible en version .pdf en annexe et sur demande en version autocad.

- **La petite salle**

D'une superficie de 360 m2, la petite salle est équipée d'un gradin fixe et d'un plateau de plain-pied.

Nature du sol : béton vernis noir
Jauge maximale de la salle : 200 places assises ou 100 personnes debout

Plateau (hors gradin)
Profondeur : 12M
Ouverture : 18M
Hauteur : 7M50 sous gril, 5M30 sur les côtés (toit bi-pente)

Loges
D'une superficie de 90 m2 (soit 18M de long x 5M de large), composées de 4 pièces équipées de miroirs, tables, assises, de 2 douches et lavabos, 1 cabine de toilette, 1 machine à laver le linge domestique.

Accroches
La petite salle est équipée d'un grill fixe, avec double appentis.
Les accroches se font exclusivement sur ce grill, sur une hauteur variable allant de 5 à 7M, avec possibilité de sous-percher.

Passage des décors

Le passage des décors se fait par l'atelier de plain-pied et par une porte latérale menant vers l'extérieur du bâtiment :
Hauteur cadre porte d'accès : 2M30
Diagonale cadre porte d'accès : 2M75
Largeur cadre porte d'accès : 1M50

Régie

Les régies son, vidéo, lumière sont totalement mobiles.
Gradin ouvert, les régies se situent tout en haut du gradin ou dans une cabine de régie située en haut et en dehors du gradin.
Gradin fermé, les régies peuvent être situées en salle ou au pied du gradin.

Éclairage

Éclairage de service, par fluos et une horiziode contrôlables par interrupteur.
Eclairage de plateau graduable, installable sur étude préalable d'un plan de feu, contrôlable en régie.

Puissance électrique

- 4 lignes directes (4 x 3 Kw).
- 60 lignes graduées (puissance totale 180 Kw), certaines lignes sont mobiles et réparties par multipaires en fonction des montages et certaines lignes sont fixes.

- **La grande salle**

D'une superficie de 630 m2, la grande salle est équipée d'un gradin fixe et d'un plateau de plain-pied.

Nature du sol : plancher en bois renforcé, peint en noir
Résistance du sol : 1 200 Kg / m2
Jauge maximale de la salle : 300 places assises ou 170 personnes debout

Plateau (hors gradin)
Profondeur : 20M
Ouverture : 18M
Hauteur : 7M50 sous gril, 5M30 sur les côtés (toit bi-pente)

Loges
Non exploitables (temporaire).

Accroches
La grande salle est équipée d'un grill fixe, avec double appentis.
Les accroches se font exclusivement sur ce grill, sur une hauteur variable allant de 5 à 7M, avec possibilité de sous-percher.

Passage des décors
Le passage des décors se fait par l'atelier mitoyen, de plain-pied.
Hauteur cadre porte d'accès : 2M70
Diagonale cadre porte d'accès : 3M67
Largeur cadre porte d'accès : 2M50

Régie
Les régies son, vidéo, lumière sont totalement mobiles.
Gradin ouvert, les régies se situent tout en haut du gradin.
Gradin fermé, les régies peuvent être situées en salle ou au pied du gradin à cour et à jardin.

Éclairage
Éclairage de service, par barres fluos contrôlables par interrupteur.
Eclairage de plateau graduable, installable sur étude préalable d'un plan de feu, contrôlable en régie.

Puissance électrique
- 2 lignes directes (2 x 3 Kw).
- 78 lignes graduées (puissance totale 230 Kw), les lignes sont mobiles et réparties par multipaires en fonction des montages.
- Une arrivée électrique de 63A au lointain.

Les espaces annexes utilisables, sur évaluation précise des besoins et usages envisagés

- **L'atelier** d'une superficie de 450 m2 (soit 25M de profondeur x 18M d'ouverture), sert de stockage et de magasin pour les équipements scéniques. Il est aussi la voie d'accès pour la livraison d'équipements venant de l'extérieur vers la grande ou la petite salle. Il n'est pas équipé pour la construction. Son toit est composé d'une verrière, l'atelier n'est pas chauffé.

- **Les espaces extérieurs** et plus particulièrement la « prairie », sont praticables mais ne peuvent pas être privatisés. Leur occupation est soumise à l'autorisation préalable de l'ensemble des théâtres de la Cartoucherie.

Obligations légales

Tous les matériels et prestations livrés devront être conformes aux lois, décrets, règlements et normes en vigueur.

L'établissement est un ERP (Établissement Recevant du Public) de type L de 3ème catégorie, peut recevoir un effectif de 500 personnes et dispose des installations techniques suivantes :

- éclairage de sécurité par source centrale ;
- 2 chaufferies gaz ;
- alarme incendie ;
- désenfumage des salles de type naturel par exutoires à commande manuelle ;
- un réseau de 5 RIA (robinets d'incendie armés)

- **Règles de sécurité**

Normes de sécurité applicables suivant la législation en vigueur de type L de 3ème catégorie, pouvant recevoir un effectif de 500 personnes. Le procès-verbal des classes de feu des matériaux vous sera systématiquement demandé par le directeur technique ou le régisseur général.
Nous vous demanderons de nous signaler toute utilisation d'éléments pyrotechnique, de machine à fumée, d'utilisation d'appareil électrique non conforme aux normes européennes applicables et de nous faire parvenir impérativement les procès-verbaux de classement au feu des décors et accessoires qui doivent être M1. Toute dérogation ne pourra être accordée qu'après accord préalable de la direction technique.

Le personnel des sociétés de prestation de services participant au montage et démontage de l'événement doit respecter les règles de sécurité, le code du travail et le port des EPI (Équipements de protection Individuelle).

Nous vous informons que le montage, réglage et le démontage des lumières est fait à la nacelle élévatrice et aucun espace n'étant équipé de grils motorisés. Le personnel extérieur non habilité n'est en aucun cas autorisé à les utiliser.

Nous respectons scrupuleusement les règles de sécurité et les règles de l'art : pas de déplacements en hauteur possibles, utilisation systématique des pieds stabilisateurs, descente complète de la génie.
Nous vous demandons de tenir compte de ces informations dans vos planifications de montage, réglage et démontage.

Le Théâtre de l'Aquarium est un lieu non-fumeur conformément au décret N° 2006-1386 du 15 novembre 2006. Il est donc strictement interdit de fumer à l'intérieur.

- **Bruit et nuisances sonores**

En application du décret n°98-1143 du 15 décembre 1998 concernant la diffusion de musique amplifiée ans les ERP, notez qu'à aucun moment, le public ne devra être soumis à une pression acoustique supérieure à 102 dB(A) sur 15min et 118 dB(C) sur 15min.
Votre activité ne doit pas perturber les manifestations qui pourraient avoir lieu concomitamment au Théâtre de l'Aquarium.
Vous devez également respecter les dispositions de l'arrêt préfectoral n° 01-16855 réglementant à Paris les activités bruyantes afin de ne créer ni trouble, ni nuisances au voisinage du Théâtre de l'Aquarium.

Organisez votre événement

- **Informations générales**

La location des espaces du Théâtre de l'Aquarium se fait de 9h à 23h.
Toute heure au-delà de ces horaires sera facturée en heure supplémentaire. Sauf dérogation de la direction, les espaces extérieurs ne sont pas privatisables et doivent toujours être en accès libre au bénéfice des autres occupants et usagers du site, ainsi qu'au public extérieur.

- **Documents obligatoires**

Au plus tard 1 mois avant l'événement

- Plan d'implantation
Un plan d'implantation doit nous être fourni au moins un mois avant votre événement. Celui-ci doit être validé par notre directeur technique. Nous nous réservons le droit de vous demander de modifier le plan si celui-ci ne respectait pas toutes les mesures de sécurité. Seule l'implantation validée par notre direction technique sera autorisée dans nos espaces.

Au plus tard 2 semaines avant l'événement

- Fiche technique de l'événement (incluant un planning, un plan de feu, le détail des installations techniques)
Que nous réalisions vos prestations techniques ou pas, nous vous demandons de nous transmettre au moins deux semaines avant votre événement votre planning, votre plan de feu et le détail de vos installations techniques, afin de nous assurer que celles-ci soient compatibles avec nos espaces et la vie du site.

À l'entrée dans les lieux

- Plan de prévention
La rédaction et la signature d'un plan de prévention (article R 237.8 du code du travail) avec les entreprises extérieures participant au montage, au démontage et éventuellement à la maintenance de votre manifestation est obligatoire. Celui-ci doit être complété et signé par vos soins au moment de l'entrée dans les lieux.
Ce plan de prévention prévoit la présence d'une personne chargée du Service de sécurité incendie et d'assistance à personne (SSIAP) pendant votre exploitation.

- **Prestations techniques et mobilières**

Location de matériel
Nous pouvons vous fournir sur demande, des devis pour la location de matériel technique, la mise à disposition de personnel technique ou d'installations (son, lumière, vidéo, installation type conférence…). Nous vous prions de nous transmettre une liste exhaustive de vos demandes afin que nous puissions les évaluer.

Mise à disposition de personnel technique
Nous embauchons essentiellement du personnel intermittent du spectacle, ce qui implique de faire les embauches de personnel un mois et demi avant votre événement. Dans le cas où les délais seraient trop courts ou vos demandes difficiles à réaliser par nos soins, vous pouvez vous adresser à des prestataires de référence, nous avons si besoin des contacts à vous donner.

Location de mobilier
Nous disposons de mobilier pour l'aménagement du hall, d'espaces d'atelier ou de conférence (tables, chaises, praticables…) et nous pouvons vous fournir un devis pour sa mise à disposition, en complément de recherches de mobilier que vous devrez mener par ailleurs auprès de prestataires de votre choix.

Wifi
Le Théâtre de l'Aquarium vous met gratuitement à disposition un accès internet en mode wifi. Cet accès est sécurisé par un mot de passe.
La connexion wifi est limitée et ne couvre pas l'ensemble du théâtre.
Si vous souhaitez une meilleure connexion, vous pouvez vous adresser à notre prestataire :

MAGIC ONLINE
Tel : 0805 29 71 71

- **Prestations d'exploitation**

Les services de sécurité, de gardiennage, de nettoyage du théâtre, pendant et après la période de location, seront évalués ensemble et ajoutés au devis de privatisation.

Tarifs 2021

Hall d'accueil (seul)	120 pers. en cocktail dînatoire	3 500 € HT 24h
	100 pers. en dîner assis	2 100 € HT 24h supp. (montage / démontage)
Hall + Petite salle	200 pers. assises	6 000 € HT 24h
	100 pers. debout	3 600 € HT 24h supp. (montage / démontage)
Hall + Grande salle	300 pers. assises	7 500 € HT 24h
	170 pers. debout	4 500 € HT 24h supp. (montage / démontage)
TOUS LES ESPACES *		10 000 € HT 24h
		6 000 € HT 24h supp. (montage / démontage)

Rappel : à ces tarifs s'ajoutent les prestations techniques et frais d'exploitation éventuels.